

# **REGLEMENT INTERIEUR POUR LES PERSONNES HEBERGEES A LA FERME EQUESTRE DE LAGESSE**

1) Merci de ne pas fixer de décorations, affiches, etc., sur les murs, les plafonds, les carreaux ou les poutres en bois. Ils doivent rester intacts.

Nous avons mis des fers à chevaux autour des éclairages pour permettre d'accrocher des décorations et des tableaux sont à votre disposition pour les affichages.

2) Merci de ne pas se servir des tables, chaises qui sont utilisées à l'intérieur des salles, comme meubles d'extérieur ou de jardin.

3) Merci de ne pas utiliser la vaisselle, le matériel de la cuisine (Exemple : table roulante, etc.) Ou les couvertures, draps, etc., pour des activités extérieures, jeux.

4) Merci de ne pas laisser ouvertes les portes d'entrée aux bâtiments à cause des coups de vent.

5) Merci de veiller à ce que le tri sélectif des poubelles soit respecté les verres doivent être séparés et mis dans des containers spéciaux qui se trouvent dans le village.

Les cartons dans les poubelles bleues, les plastiques et fer blanc dans les poubelles jaunes.

6) Merci de s'assurer en quittant les lieux que toutes les lumières (salles, chambres, toilettes, WC, soient bien éteintes).

7) Merci de ne pas fumer dans les salles de réception et dans les chambres.

8) Merci de bien essuyer la vaisselle avant de la ranger.

Le gérant

P.-F. BRUNAUD